

COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2020

Présents :

Noms Prénoms	Présent/Absent/Pouvoir	Noms Prénoms	Présent/Absent/Pouvoir
Buttieu Philippe	Présent	Garnier Annette	Présente
Dauron Régis	Présent	Lucas Nathalie	Présente
Druais Joël	Excusé	Morin Christiane	Présente
Caval Jean Claude	Présent	Perche Francis	Présent
Fay Marie Claude	Présente	Tavenard Rémy	Présent

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude FAY

Approbation du précédent compte-rendu.

1) Bilan d'activité 2018 + communication données Territoires Vendômois

Le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-39 prévoit que le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire de chaque commune au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale, sont entendus.

Les conseillers communautaires et les conseillers municipaux des 65 communes de la communauté d'agglomération ont été invité le mardi 12 novembre 2019 au Minotaure à Vendôme à la présente du rapport d'activités 2019 de Territoires Vendômois.

Madame le Maire, lors de la présente séance, a donné lecture du rapport d'activités du Territoire Vendômois 2018 reçu par Monsieur le Président de la CATV pour communication au conseil municipal.

CLECT (Commission des évaluations des charges transférées)

Rapport des travaux 2019-2020

Le conseil municipal adopte le rapport des travaux 2019-2020 effectués par la CLECT.

Suite aux diverses compétences prises ou redonnées, les communes ont vu leur dotation modifiée :

Pour Faye suite à la fusion en communauté d'agglomération en 2018 – 17285 € - restitution suite au transfert SCOT 415 € - GEMAPI -177 € - Solde 2019 = 17523 €

2) Vote des subventions 2020

	Vote 2020
ADMR du haut Vendômois et Gâtine	100.00
Souvenir Français	20.00
Amicale des sapeurs pompiers de Selommes	50.00
Comité des fêtes de Faye	400.00
Conciliateurs de justice	30.00
CFA BTP Blois	80.00
TOTAL	680.00

3) Vote des taux 2020

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux pour 2020.

	Vote 2020
Taxe foncier bâti	16.34%
taxe foncier non bâti	40.72%
Taxe d'habitation	13.23%

COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2020

4) Débat d'orientation budgétaire – préparation budget primitif 2020

Vote du compte de gestion 2019 - Vote du compte administratif 2019

Affectation des résultats Vote du budget primitif 2020 - Adopté à l'unanimité

Résultats de clôture 2019

Sections	Dépenses de l'exercice 2019	Recettes de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Report 2018	Résultat de clôture 2019
Fonctionnement	120 089.02	211 310.21	27 143.17	64 078.02	91 221.19
Investissement	47 074.89	29 144.52	-18 640.75	710.38	-17 930.37
Restes à réaliser					4 968.00
Affectation des résultats					78 258.82

Vote du budget primitif 2020

A l'unanimité, le conseil municipal a voté le budget présenté, qui s'équilibre en dépenses et recettes, comme suit :

Budget principal

✚ section de fonctionnement **207 155.00 €**

✚ section d'investissement **92 340.00 €**

5) Contrat balayage des rues 2020

L'entreprise Fermé a fait le tour des busages afin de les nettoyer. Pour se faire, il conviendrait de procéder au balayage en amont.

Nouvelle offre de Suez pour l'année 2020 :

	6 X AN	A LA DEMANDE
Forfait balayage le passage	125 € ht	157 € ht
Forfait déchets le passage	43 € ht	74 € ht

Madame le Maire charge M. Régis Dauron du dossier afin de faire le tour de la commune avec la Suez pour évaluer tous les lieux où il y a des besoins.

6) Préparation élections municipales (tour de garde, organisation)

TOUR DE GARDE DIMANCHE 15 MARS 2020

ASSESEURS

HORAIRES BUREAU DE VOTE	Président	Asseseurs	Asseseurs
8 h – 10 h 30	Annette GARNIER	Christiane MORIN	Nathalie LUCAS
10 h 30 – 13 h	Phillippe BUTTIEU	Marie-Claude FAY	Francis CHARDON
13 h – 15 h 30	Annette GARNIER	Rémy TAVENARD	Emmanuel SAVOIRE ou Frédéric NEDELEC
15 h 30 – 18 h	Régis DAURON	Joël DRUAIS	Jean-Claude CAVAL

COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2020

TOUR DE GARDE DIMANCHE 22 MARS 2020

HORAIRES BUREAU DE VOTE	Président	Assesseurs	Assesseurs
8 h – 10 h 30	Annette GARNIER	Christiane MORIN	Nathalie LUCAS
10 h 30 – 13 h	Phillippe BUTTIEU	Marie-Claude FAY	Aurélien LANCELIN
13 h – 15 h 30	Annette GARNIER	Rémy TAVENARD	Francis PERCHE
15 h 30 – 18 h	Régis DAURON	Joël DRUAIS	Jean-Claude CAVAL

7) Questions diverses

Engagement vie locale

La loi du 27/12/2019 relative à l'engagement de la vie locale renforce l'information des conseillers municipaux non élus communautaires. Tous les élus reçoivent désormais par voie dématérialisée les rapports de la CATV.

Eau

La loi engagement et proximité du 27/12/2019 permettait aux communes ou syndicat de garder la gestion de l'eau, mais **pas la prise de compétence** par la CATV. La CATV par vote des maires et conseillers communautaires a pris la compétence totale.

Clinique du Saint Cœur

Un groupement de coopération sanitaire dit GCS a été exposé et adopté lors de la réunion du 10/02/2020 (document inclus).

Clefs

Mise à jour de la liste des personnes possédant des clefs avant les élections.

Fibre

Information préalable au projet de travaux (création réseaux FTTH-6, 5 rue de la Forêt, début de chantier 29 février 2020).

Eglise

Un problème d'ardoises sur le clocher nécessite l'intervention d'un charpentier couvreur. Le devis est de 1 400 € TTC pour réparation du clocher (pas la réfection). En conséquence Madame le Maire va faire le nécessaire.

Affiché le 24 février 2020
Le Maire, Annette GARNIER



